

N° dossier : 3A/2026/0153/179

AVIS

En exécution de l'article 10 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que l'ASBL INSTITUT ST. JOSEPH – YOLANDE a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation de l'autorisation pour la modification des services d'activités de jour pour personnes en situation de handicap à Betzdorf, 2, rue de Wecker.

L'objet de la demande est annexé à la présente.

Berg, le 7 septembre 2026.
Le bourgmestre,



Le secrétaire communal, *f.f*

Boric Dragana



Administration Communale de Betzdorf
11, rue du Château | L-6922 Berg
T (+352) 28 13 73 | F (+352) 28 13 73-212

secretariat@betzdorf.lu
f GemengBetzder @ gemeng_betzder
betzdorf.lu